Gard : mais que veut la direction des Salins du Midi ?

Publié le 04/09/2012



C’est ce que Guillaume Garot, ministre délégué chargé de l’Agroalimentaire est venu tenter de démêler. Depuis 4 ans, le conflit entre salariés du groupe producteur de sel et ses dirigeants fait rage. Aujourd’hui, l’histoire est dans l’impasse. Le ministre, accompagné du préfet du Gard Hugues Bousiges et des élus locaux, a donc rencontré hier à Aigues-Mortes, dans des lieux différents, la direction et les représentants du personnel. « Une première étape » selon le ministre avant un diagnostic.

Reste à savoir si l’Etat a les moyens de venir à bout d’une situation qui semble inextricable. Il faut revenir en 2009 pour saisir toute la difficulté du chantier. Cette année-là le groupe qui commercialise par exemple le sel de table « La Baleine », décide de lancer un Plan de Sauvegarde de l’Emploi (PSE). Sous ce joli nom, il s’agit de licencier 144 salariés au motif d’améliorer la compétitivité de la société. Le site d’Aigues-Mortes est le plus affecté, 59 personnes sont menacées. Après une action en justice du personnel, il n’y aura finalement que 34 licenciements et la vente d’une importante parcelle d’exploitation.
Quelques mois après ce qui semble être un échec de la direction dans sa stratégie de développement, celle-ci engage une procédure de négociation avec ses salariés sur les conditions de travail. Ces négociations aboutiront à un résultat inattendu, tous les accords sociaux des employés obtenus en 50 ans se retrouvent caduques faute d’accord. Les salariés perdent leurs avantages, fini les défraiements, les paniers repas, il n’y a plus de convention collective et tout est géré par le code du travail. Aujourd’hui certains salariés perdent entre 100 à 400 euros par mois sur leur feuille de paie. 103 employés, soit quasiment tous les ouvriers, déposent un recours au Prud’hommes en 2011. Un geste qui braque la direction qui décide de stopper toute discussion avec les représentants du personnel. En début d’année 2012, nouvelle annonce venant cette fois des actionnaires. Deux sur trois souhaitent vendre leurs parts. Nouvelle inquiétude pour le personnel qui voit en cette annonce un signe de plus d’un site qu’on tente de saboter.

La direction des Salins du Midi tente-t-elle de tuer à petit feu l’activité industrielle ?

C’est ce que pensent quelques politiques locaux et les syndicats. Pour eux, cet enchainement n’est pas une suite de concours de circonstance. A demi-mot beaucoup évoquent qu'une stratégie cachée du groupe viserait à faire disparaitre l’industrie du sel. La direction, par la voix de son grand patron national Pierre Lévi, faisait d’ailleurs presque le même constat dans les colonnes de nos confrères du Midi Libre en mars dernier. Il expliquait alors qu’une disparition du salin historique d’Aigues-Mortes n’était pas envisageable, mais il faisait comprendre que son activité devait largement évoluer. Si on essaye de lire entre les lignes d’une direction qui communique au compte-goutte, il s’agirait en fait de se servir d’Aigues- Mortes comme d’une vitrine au travers de produits haut de gamme, comme la fleur de sel de la marque « le Saunier de Camargue ». Le tout serait valorisé par un musée du sel, projet que ne repoussent pas les syndicats et les élus, à condition que celui-ci ne conjugue pas à jamais l’activité industrielle au passé. Le conditionnement, autre activité du site qui emploie 80 personnes, serait alors remis en question. Pour la direction c’est ce secteur qui n’est plus compétitif, le groupe ayant déjà délocalisé une partie de cette activité à l’étranger en Tunisie et en Italie, là où la main d’œuvre est moins chère.
C’est donc dans la posture de la défense du travail face aux velléités de la finance que s’est présenté Guillaume Garot, le ministre délégué du gouvernement François Hollande chargé de l’Agroalimentaire. Comme un écho au discours du président qui avait présenté cette finance comme l’ennemi de son mandat.

Guillaume Garot le ministre et André Mézy le syndicaliste de la CGT après leur rencontre :

|  |
| --- |
|  |

« Il ne faut pas se couper la jambe et dire : ah je n’arrive plus à courir » André Mézy représentant du personnel CGT.

Le ministre Guillaume Garot qui a eu le PDG des Salins du Midi, Pierre Lévi, au téléphone dimanche, l’a invité à le rencontrer dans les prochaines semaines. A l’issue de cet entretien l’Etat tentera de mettre en place une médiation entre les salariés et la direction. A entendre André Mézy le syndicaliste, c’est mal parti. « Des concessions ? Pierre Lévi est un jusqu’au-boutiste. Et nous faire une concession ce serait d’abord que l’entreprise nous règle ce qu’elle nous doit. »